

Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (DEETS)

Présentation de la formation

Depuis septembre 2011, la formation est dispensée dans le cadre d'un partenariat entre l'INSHEA, l'Institut régional du travail social (IRTS) Île-de-France site de Montrouge et l'École supérieure du travail social (ETSUP) de Paris, sur une durée de 3 ans.

Soucieux de partager leur savoir-faire avec d'autres établissements de formation de la région parisienne, les trois établissements ont fait le choix de s'engager dans un partenariat visant à promouvoir un pôle de formations, par la mise en commun de moyens matériels et humains adéquats.

Cette étroite collaboration permet de mieux répondre aux nouveaux besoins en formation, tant en Île-de-France que dans l'ensemble du territoire national.

Cette collaboration se traduit par une mutualisation des ressources et compétences en vue d'offrir une offre commune liée à la formation des Éducateurs techniques spécialisés (ETS), dans l'objectif de préparer l'examen du DEETS.

Ce projet a donc été pensé dans une perspective de promotion sociale pour les professionnels œuvrant dans ce champ de l'éducation technique spécialisée (formation en situation d'emploi ou formation initiale), mais aussi pour mutualiser et développer un capital d'expériences de formations dans les trois centres impliqués.

Selon les décrets et arrêtés du 22 août 2018, le diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé est classé au niveau II du Registre national des certifications professionnelles (RNCP), les étudiants obtiendront donc le grade de licence en sortie de formation.

L'ETS est un professionnel du travail social. Il intervient, dans le cadre de missions institutionnelles, en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle.

[Cliquer ici pour télécharger la fiche de formation du DEETS.](#) [1]

Public visé

Pour être admis, le candidat doit obligatoirement remplir une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- Bénéficiaire d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis personnels, en application de l'article L 613-5 du code de l'Éducation.

Objectifs

La formation comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués et pratiques, auxquels s'ajoutent un enseignement de langue vivante étrangère et un enseignement relatif aux pratiques informatiques et numériques.

Elle engage l'étudiant dans l'acquisition de compétences dans le domaine de l'**intervention sociale** et porte sur la connaissance des publics et des environnements de travail de l'Éducateur technique spécialisé (ETS).

Elle permet à l'étudiant de **s'approprier le concept de projet éducatif et pédagogique**, de savoir le mettre en œuvre et d'en évaluer les effets dans le cadre de l'accompagnement éducatif des personnes et par l'encadrement d'activités techniques au sein d'une équipe

pluriprofessionnelle.

S'inscrivant dans une démarche éthique, l'ETS accompagne dans **le respect de l'altérité et de la singularité des personnes**. Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa **cohésion**. Parce qu'inscrit dans un métier de relation, il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles.

Dans un but de transmission de connaissances et de savoir-faire professionnels, et après l'acquisition d'une expérience significative, le professionnel participe au **processus de professionnalisation** y compris en exerçant des fonctions de référent professionnel auprès des personnes en formation (initiale ou continue) en lien avec les établissements de formation.

Témoignage

Découvrez l'expérience de Mavel, stagiaire à l'INSHEA, bilan de la 2e année [en vidéo ici](#) [2].

Organisation

La formation se déroule sur 3 années :

- **1200 heures d'enseignement théorique** (soit environ 400 heures par année),
- **1960 heures de formation pratique** (56 semaines) pour les étudiants en voie directe.

Les dispositions relatives aux étudiants en situation d'emploi ne mentionnent plus d'obligation d'effectuer une période de formation pratique en dehors de leur structure d'accueil.

Validation

La validation du diplôme répond à plusieurs modalités de certification :

- Évaluations semestrielles en référence aux ECTS ;
- Épreuves de certification en centre de formation portant sur différents travaux/dossiers à rendre ;
- Épreuves en centre d'examen organisées par le rectorat.

Et après ?

Poursuite d'études

Le DEETS offre la possibilité de poursuivre en :

- Masters
- CAFERUIS : Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité

d'intervention sociale

Débouchés professionnels

L'ETS peut exercer auprès d'enfants, adolescents, adultes, ou adultes vieillissants en situation de handicap, de précarité, en difficulté sociale et familiale, de dépendance et/ou en souffrance physique ou psychique ou inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle ou en prévention de la marginalisation.

L'ETS peut être employé par les collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics, les trois fonctions publiques (État, hospitalière, territoriale) dans les domaines suivants : protection de l'enfance, insertion, handicap, protection judiciaire de la jeunesse, prévention spécialisée, insertion par l'activité économique...

Ses lieux d'interventions sont variés :

- Établissements et services du secteur médico-social : Instituts médico éducatifs (IME), Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques (Itep), Maisons d'enfants à caractère social (Mecs),
- Établissements et service d'aide par le travail (Esat),
- Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad)
- Chantiers et ateliers d'insertion,
- Entreprises ordinaires et adaptées, etc.

Comment candidater ?

Dossier d'inscription : CV, lettre de motivation, attestations de diplôme et/ou d'employeur.

Admission : examen des dossiers puis entretien personnel par les responsables de la formation.

Calendrier : dossier à envoyer avant juin, début de la formation mi-septembre.

[Cliquer ici pour télécharger le dossier de candidature \(.PDF, 154 Ko\).](#) [3]

Titre Zone Tableau:

Elements zone Tableau:

Responsable pédagogique :

Daniel Beauvais

01.41.44.38.49

daniel.beauvais@inshea.fr [4]

Gestionnaire administrative :

Coralie Batamio

01.41.44.31.17

coralie.batamio@inshea.fr [5]

[Conditions d'accès](#)

Pour être admis, le candidat doit obligatoirement remplir une des conditions suivantes :

- Être titulaire du baccalauréat ;
- Être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;
- Bénéficier d'une validation de ses études, de ses expériences professionnelles ou de ses acquis personnels, en application de l'article L 613-5 du code de l'Éducation.

Liens

[1] <http://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-formation/Plaquette%20DEETS.pdf#overlay-context=content/deets>

[2] <http://www.inshea.fr/fr/content/mavel-stagiaire--diplome-d-etat-educateur-technique-specialise-deets>

[3] http://inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/medias/Dossier_candidature_INSHEA_2019.pdf#overlay-context=fr/content/master-accessibilit%25C3%25A9-p%25C3%25A9dagogique-et-%25C3%25A9ducation-inclusive

[4] <mailto:daniel.beauvais@inshea.fr?subject=Formation%20DEETS>

[5] <mailto:coralie.batamio@inshea.fr?subject=Formation%20DEETS>